



## Scénario: Des bâtons et des pierres

### Taille des groupes : de 4 à 15 personnes

***Ce scénario peut contenir un langage explicite et des références à des situations blessantes qui pourraient déclencher des émotions fortes chez certaines personnes. Si vous avez besoin d'aide, des services sont disponibles via le [Programme d'aide aux membres des FAC \(PAM FC\)](#) et le [Programme d'aide aux employés \(PAE\)](#).***

Les soldats (Sdt) Michel Dubois et Joseph Ahmadi sont des réservistes qui suivent un cours au centre d'instruction de leur région. Au moment de nettoyer la buanderie du camp, le Sdt Dubois découvre un graffiti gravé sur l'arrière de la porte et préconisant « la mort des musulmans ».

« Nous ne pourrions pas peindre par-dessus, c'est gravé trop profondément dans le bois », dit le Sdt Dubois, en colère et visiblement mal à l'aise. « Nous devons signaler cela au commandant de section. »

« Il n'en est pas question! », répond le Sdt Ahmadi, tout en se retournant et commençant à quitter les lieux. Il a les épaules tombantes et inclinées vers l'intérieur.

« Joe, il faut le signaler », dit le Sdt Dubois. « C'est un geste délibéré et haineux, et il se peut que le graffiti te vise. En outre, nous sommes dans un secteur où il y a beaucoup de civils musulmans; nous ne pouvons pas laisser cette injure passer. »

« J'apprécie ton geste, Michel, mais je dis non », insiste le Sdt Ahmadi. « J'ai l'impression d'avoir gagné la confiance et le respect du peloton et de la plupart des soldats présents cet été. Pourquoi laisser un idiot ruiner tout ça? Si le commandant l'apprend, tous les participants au cours pourraient avoir des problèmes. »

« Joe, si je ne fais rien, je n'aurai pas la conscience tranquille », dit le Sdt Dubois. « D'ailleurs, nous devons le signaler, ne serait-ce que pour des raisons administratives. La gravure est trop profonde, il faudra remplacer la porte. »

« Vraiment! S'il te plaît, laisse tomber, ce n'est pas ton problème. Peut-être n'était-ce qu'une blague, même si elle était mauvaise. Il y a eu des blagues au sujet de ta religion aussi, et tu as insisté pour que je me la ferme. Alors, nettoyons ça du mieux que nous le pouvons et faisons comme si rien ne s'était passé. Je ne veux pas être un fauteur de troubles; je veux tout simplement me concentrer sur le travail que nous sommes censés faire ici. »

Le Sdt Dubois est perplexe et se demande ce qu'il doit faire.

### Catégories

Principes :	Respecter la dignité de toute personne
Valeurs :	Courage et intégrité
Thèmes culturels :	Service, Identité, Leadership, Esprit et travail d'équipe
Types d'inconduite :	Conduite haineuse, Racisme
Thèmes ACS Plus :	Culture, Religion
Public :	Équipe de la Défense

---

# Guide de l'animateur

## Objectifs d'apprentissage:

- Discuter d'une prétendue conduite haineuse fondée sur une conviction religieuse.
- Discuter de l'incitation à la violence contre un groupe particulier.

## Questions posées par l'animateur:

1. Comment les Sdt Ahmadi et Dubois pourraient-ils dissiper leurs doutes ou résoudre leur désaccord sur la nécessité de signaler cet incident aux échelons supérieurs?
2. Le graffiti gravé sur la porte constitue-t-il le résultat d'une conduite haineuse? Si oui, le Sdt Dubois a-t-il le devoir d'informer la chaîne de commandement de l'établissement d'instruction de ce qui s'est passé, en dépit des réticences du Sdt Ahmadi?
3. Comment la chaîne de commandement de l'établissement d'instruction peut-elle gérer la crainte de représailles éprouvée par le Sdt Ahmadi?
4. La création du graffiti nécessite-t-elle une intervention de l'établissement d'instruction même si aucun musulman n'y était présent au moment de la perpétration de l'acte de vandalisme, étant donné qu'il y a une population civile musulmane à proximité?
5. Comment l'attitude des dirigeants à l'établissement d'instruction influe-t-elle sur la probabilité que les stagiaires y suivant un cours s'y sentent suffisamment à l'aise et en sécurité pour signaler cet incident?
6. Quelles mesures immédiates l'établissement d'instruction pourrait-il prendre en plus, ou à la place, d'une enquête sur l'incident menée pendant que le cours se poursuit?
7. Le Sdt Ahmadi souligne que le Sdt Dubois n'a précédemment pas tenu compte d'une mauvaise blague contre sa propre religion en estimant qu'il n'était pas nécessaire de formuler une plainte officielle à cet égard. Y a-t-il une différence fondamentale entre les deux cas, ou s'agit-il seulement d'une question de degré? N'importe quelle blague qui ridiculise la confession religieuse de quelqu'un constitue-t-elle le résultat d'une conduite haineuse?
8. Question destinée aux participants civils : S'il s'était agi d'un graffiti dans la salle de toilette d'un bureau, dans une installation principalement civile, comment l'approche du problème changerait-elle? Comment les émotions suscitées dans le scénario changeraient-elles?